

**REUNION DE L'AIDE AU COMMERCE DANS LE CADRE DE LA CEDEAO**  
**Commission de la CEDEAO, Abuja 27 – 28 Janvier 2010**

---

**RESUME DE Alhaji (Dr.) Bamanga Tukur, CON,**  
**President, African Business Round Table**

---

L'aide au commerce est devenue un sujet d'actualité depuis l'époque des négociations Multilatérales dans le cadre du Cycle de l'Uruguay qui a donné naissance en 1995 à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Depuis lors, l'Ajustement et l'Intégration du commerce communément appelé l'Aide au Commerce, a bénéficié d'un soutien de plus en plus important. Néanmoins, la conception et la mise en œuvre des stratégies de l'aide au commerce comporte nombre de complications qui doivent être réglées. D'où l'importance de la présente réunion pour laquelle la CEDEAO mérite d'être félicitée.

A mon avis, la Séance 5 est très importante dans la mesure où pendant que les politiciens signent les accords, **le secteur privé et les bureaucrates sont tenus de les rendre opérationnels pour le bien de la société.**

**Nous nous devons d'autonomiser les opérateurs du secteur privé** qui sont le moteur de la croissance et du progrès en Afrique. Un partenariat signifie que les deux parties doivent mettre quelque chose sur la table et c'est cette collaboration qui peut conduire à la synergie- valeur ajoutée. **En un mot, nous devons formaliser et éventuellement légaliser un véritable Partenariat public-privé.**

Le transfert de connaissance, l'éducation et la compréhension des principes et des conditions commerciales sont très importants. **Le commerce est devenu une profession, il est donc nécessaire de financer les projets et les activités qui y sont liés.** A cet égard, **des formations de courte durée doivent dispensés par rapport à la langue et aux termes commerciaux, aux initiatives commerciales et à l'aide au commerce. Une meilleure compréhension de ces notions aboutirait à la facilitation du commerce et à l'accroissement de son volume.**

S'agissant **des défis liés à l'accès au financement du commerce**, il y a lieu de considérer . La culture bancaire doit être revue. Un des problèmes du commerce est la condition liée aux facilités qu'il offre, surtout, compte tenu des incertitudes économiques, financières et politiques au sein de notre région. Le financement est en général à court terme, **nous devons développer le concept de durabilité- de financement à long terme dans la mesure où il assure la continuité et la disponibilité des fonds. L'échéance doit être entre le court et le moyen terme.**

**Le manque d'infrastructures de base et de capacité industrielle reste l'un des problèmes majeurs de l'Afrique.** Les coûts liés au commerce sous régional représentent le double d'autres régions en développement et le coût élevé de l'énergie contribue de manière significative au coût prohibitif des transactions d'affaires. **L'Afrique a besoin d'investissements importants pour corriger ces distorsions.**

**L'Afrique doit se doter d'une politique bancaire axé sur le développement qui vise la création et la gestion des secteurs des infrastructures et de l'industrie : énergie, transport, infrastructures, télécommunications, pétrole et gaz, mines et industrie lourde.** Ces domaines ont un grand impact sur le développement et produisent les retours sur investissements les plus intéressants.

Mais les défis à l'intégration et au commerce régional vont de l'approche intégrée à la planification des infrastructures et à la mise en œuvre des corridors de transit et de développement ; à la libre circulation des biens, des personnes et des services ; à

l'harmonisation des lois commerciales (OHADA), des standards et des codes d'investissement, la convergence macroéconomique pour faciliter le Tarif Extérieur Commun, l'union douanière, la monnaie unique, l'union économique ;

La mise en œuvre dans les meilleurs délais d'un guichet unique national et d'un système douanier automatisé pour le traitement des importations/Exportations ; la réforme douanière

Facilitation du transport et soutien à la construction des postes frontières juxtaposés, opérateurs autorisés / Programme de transport (TRIE) et agence de gestion transfrontalière.

Des mécanismes de règlement de différends (par rapport à l'interprétation des règles communautaires) sont à l'étude entre les agences transfrontalières chargées de la sécurité et la communauté des opérateurs économiques.

### **GESTION ACCRUE DU SECTEUR PRIVE**

Le secteur privé doit davantage s'engager à travers les mécanismes de dialogue et un plaidoyer accru en faveur de la formulation d'une politique commerciale, de la réforme du commerce, de la mise en œuvre et du suivi. Les mêmes conditions s'appliquent aux mesures visant à améliorer le climat d'investissement et réduire le coût des affaires.

**Dans nombre de pays en développement, le secteur privé regorge de talents.** Le plus souvent, le secteur public manque de capacité pour utiliser certaines aides. Et au lieu de les acheminer vers le secteur privé, il laisse ces aides stagner par manque de capacités. **Le secteur public doit faire preuve d'une volonté à partager de manière opportune les informations avec le secteur privé.**

### **RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PROGRAMMES DE LA CEDEAO A PRODUIRE DES RESULTATS**

Il y a lieu de toute évidence à renforcer les capacités de la Commission de la CEDEAO en utilisant des opérateurs du secteur privé au niveau de certains domaines :

- Gestion des programmes au sein de la CEDEAO
- Coordination des programmes entre les partenaires au développement qui les financent
- Gestion des fonds des donateurs